

Un millénaire : la bataille de Conquereuil (992) et sa place dans l'histoire politique et militaire de la Bretagne

La journée du 27 juin 992 vit s'opposer sur les landes de Conquereuil, dans le Nantais, mais non loin du Rennais comme du Vannetais, les armées de Foulques Nerra, comte d'Anjou, et de Conan, comte de Rennes, qui venait de restaurer à son profit le titre ducal. Pour cette raison, ce dernier avait été amené à faire reconnaître son autorité sur le comté de Nantes sur lequel Foulques Nerra prétendait aussi avoir des droits. La victoire avait d'abord penché en faveur des Bretons car ceux-ci auraient tiré avantage d'un stratagème, mais Conan ayant été tué à la suite d'une imprudence, Foulques Nerra demeura maître du champ de bataille après un combat marqué de part et d'autre par de lourdes pertes.

Cette bataille, qui n'a pas jusqu'à maintenant beaucoup suscité l'intérêt des historiens (1), eut un grand retentissement du fait de son caractère sanglant, de l'utilisation d'une ruse inhabituelle et de la mort au combat d'un prince, ce qui n'était pas si fréquent. Sept chroniques ou annales au moins s'en font brièvement l'écho, dont deux fournissent la date précise : le 27 juin (2). Surtout, trois chroniqueurs lui consacrèrent

(1) Outre le récit qu'en donne A. DE LA BORDERIE dans son *Histoire de Bretagne*, t. II, Rennes - Paris, 1898, p. 433-435, on peut lire ceux, plus critiques, de F. LOT, *Études sur le règne de Hugues Capet et la fin du X^e siècle*, Paris, 1903, p. 167-169 et de L. HALPHEN, *Le comté d'Anjou au X^e siècle*, Paris, 1906, p. 21-25.

(2) F. LOT, *op. cit.*, p. 169, n. 1, cite pour l'Anjou les chroniques annales de Renaud, de Saint-Aubin et de Saint-Florent de Saumur, les annales du Mont-Saint-Michel et le *Chronicon Britannicum*. Y ajouter la chronique de Saint-Florent dite de l'abbé Michel, les *Chroniques annales* (Dom MORICE, *Preuves pour servir à l'histoire de Bretagne*, t. I, 1742, col. 101 et 120) et la chronique de Sainte-Croix de Quimperlé (L. MAITRE et P. DE BERTHOU, *Cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé*, Rennes-Paris, 1902, p. 102). Mettre à part en raison de sa compilation tardive, la chronique de Saint-Brieuc (Dom MORICE, *ibidem*, col. 33).

des développements étendus pour l'époque et pour ce genre de sources. Richer, mort en 995, et Raoul Glaber, mort avant 1049, sont contemporains des faits, mais écrivent loin de la Bretagne ; le premier, qui se prend pour un nouveau Salluste, tend à ajouter, sans le dire expressément, des commentaires de son cru ; le second professe à l'égard des Bretons un mépris qui le rend suspect, mais qui valut à son récit d'être repris presque mot à mot dans des chroniques angevines (3). La Chronique de Nantes, rédigée dans la seconde moitié du XI^e siècle, sans doute par un chanoine du chapitre cathédral de cette ville, fournit un témoignage local. Toutefois, le texte en est perdu ; il a été reconstitué à partir de différentes sources qui ont pu être plus ou moins altérées au XII^e, voire au XIII^e siècle, le récit de la bataille de Conquereuil étant emprunté à l'un des premiers historiens bretons, Pierre Le Baud, qui écrivait à la fin du XV^e siècle et qui a donné deux versions en français de cette chronique, pour laquelle il disposait alors du texte latin (4). La relative abondance de la documentation à une époque où elle est rare partout et plus encore en ce qui concerne la Bretagne, incite donc à utiliser les éléments qu'elle fournit, d'une part pour faire le point sur la situation politique à la fin du X^e siècle et sur les conflits que celle-ci engendra, d'autre part, compte tenu des récits qui nous sont proposés, pour essayer de préciser les méthodes de combat utilisées à l'aube de l'époque féodale.

Alain Barbetorte, par ses victoires sur les Normands en 937 et en 939 avait assuré sa prééminence sur la Bretagne : il l'avait affirmée en prenant le titre de duc que ses successeurs n'allèrent plus cesser de porter jusqu'à ce que le grand fief fût uni à la couronne de France. Mais il ne fut pas à l'origine d'une dynastie ducale car lorsqu'il mourut en 952, il ne laissait

(3) RICHER, *Histoire de France*, éd. et trad. R. LATOUCHE, t. II, Paris, 1937, p. 280-287 ; Raoul GLABER, *Les cinq livres de ses histoires (900-1044)*, éd. M. PROU, Paris, 1886, p. 30-32 ; P. MARCHEGAY et A. SALMON ont publié dans les *Chroniques d'Anjou*, Paris, 1856, les *Gesta consulum Andegavorum*, p. 93-95 et l'*Historia comitum Andegavensium*, p. 327-328. Pour L. HALPHEN et R. POUPARDIN, *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, Paris, 1913, il s'agit en fait d'une seule et même chronique ou *Chronica de gestis consulum Andegavorum* où ils n'ont d'ailleurs pas reproduit l'interpolation empruntée à Raoul Glaber qui ne figure pas dans tous les manuscrits, cf. p. 49-50. Une brève mention originale dans le fragment de chronique attribuée à Foulques le Réchin : P. MARCHEGAY et A. SALMON, p. 237 ou L. HALPHEN et R. POUPARDIN, p. 234.

(4) *La Chronique de Nantes (570 environ - 1049)*, éd. R. Merlet, Paris, 1896, p. 127-132, les deux versions sont publiées en parallèle. Depuis R. Merlet, aucune nouvelle étude n'a été publiée sur ce document dont la date du contenu est mise en doute par H. Guillotel dans A. CHÉDEVILLE et H. GUILLOTEL, *La Bretagne des saints et des rois (V^e-X^e siècle)*, Rennes, 1984, p. 155 ou par J.M.H. SMITH, *Province and Empire — Brittany and the Carolingians*, Cambridge, 1992, p. 94, n° 27. Sur un point précis, voir J.P. Brunterc'h, « L'extension du ressort politique et religieux du Nantais au sud de la Loire : essai sur les origines de la dislocation du *pagus* d'Herbauges (IX^e siècle-960) », dans *École nationale des Chartes. Positions des thèses*, 1981, p. 38-49, ici p. 40-41.

comme héritier légitime qu'un fils en bas âge, Drogon, qui ne tarda pas à mourir. Le jeune orphelin avait tout naturellement été confié à son oncle Thibaud le Tricheur, comte de Blois, dont Alain Barbetorte, soucieux de s'intégrer à la haute aristocratie franque, avait épousé la sœur. Thibaud se trouva donc investi de la tutelle de la Bretagne, mais ses domaines n'en étaient pas mitoyens et il était lui-même en train d'édifier une principauté nouvelle qui s'étendait depuis Tours, origine de son pouvoir, jusqu'au-delà de Dreux. Il remaria donc au comte d'Anjou, Foulques le Bon, sa sœur veuve d'Alain Barbetorte, qui lui amena Drogon avant qu'il ne meure. Foulques, comme Thibaud, élevait sa puissance sur l'ancien domaine des Robertiens, engagés depuis deux générations dans la compétition avec les Carolingiens pour le trône de la Francie occidentale. Foulques ne pouvait guère s'étendre vers l'est à moins de le faire aux dépens de Thibaud, ce qui ne se réalisera qu'au XI^e siècle. La Bretagne, à l'ouest, l'intéressait donc particulièrement, d'autant que sa maison avait des droits sur le Nantais. En effet, cette famille avait commencé par accéder au titre comtal de Nantes avec Foulques le Roux, sans doute peu de temps après la mort en 907 d'Alain le Grand, pour le perdre à nouveau dès avant 919. Ces droits étaient aussi confortés par le fait que Foulques le Roux avait épousé une descendante des Garnier-Guy-Lambert qui, de la fin du VIII^e au milieu du IX^e siècle, avaient été marquis de Bretagne ou comtes de Nantes (5). Le mariage avec la sœur de Thibaud dut valoir à Foulques le Bon que ce dernier lui cède la moitié de la ville et du comté de Nantes. Quant au reste du comté et de la Bretagne dans son ensemble, il en chargea le comte de Rennes Juhel Béranger et l'archevêque de Dol Wicohen. Aux dires de la Chronique de Nantes, ce dernier ne tarda pas à gouverner seul le duché, du moins là où il le pouvait. Ce n'était pas le cas, en particulier, du Nantais qui avait également échappé au comte d'Anjou : vers 960, peu avant sa mort, Foulques le Bon aurait tardé à venir au secours de la ville menacée par une flotte normande ; les Nantais se défendirent tout seuls et, reniant l'autorité angevine, choisirent comme chef l'un des fils naturels d'Alain Barbetorte, Hoël. L'autre, Guérec, destiné à l'Église, formé à Saint-Benoît-sur-Loire, sera élu évêque de Nantes avant de succéder à son frère (6).

(5) K.F. WERNER, « Untersuchungen zur Frühzeit des französischen Fürstentums », *Die Welt als Geschichte*, 1958, p. 256-289, ici p. 266-269, paraît avancer que Foulques aurait dû cette promotion aux Robertiens, hypothèse que ne retient pas O. GUILLOT, *Le comte d'Anjou et son entourage au XI^e siècle*, Paris, 1972, p. 8-10, qui croit plutôt à une influence du duc d'Aquitaine.

(6) N.Y. Tonnerre, dans A. CHÉDEVILLE et N.Y. TONNERRE, *La Bretagne féodale, XI^e-XIII^e siècle*, Rennes, 1987, p. 31, pense au contraire que Hoël était comte de Nantes dès 958 car il le reconnaît, comme les autres historiens, dans la souscription *S. Hoiellaguni comitis* dans un acte de cette année-là en faveur de Saint-Florent de Saumur (Dom MORICE, t. I, col. 348-349). En fait, il n'est pas possible de savoir quand il devint comte de

La situation évolue vers 970 lorsque le fils de Juhel Béranger, Conan, secoue la tutelle de Wicohen et entreprend de mener une politique ambitieuse pour s'assurer la souveraineté sur la Bretagne. La diplomatie rend bien compte de ses progrès. Vers 970, il est un comte breton comme les autres ; en tout cas, il est mis sur le même pied qu'Hoël et son frère Guérec parmi « les plus nobles » auxquels s'adresse le pape Jean XIII dans une lettre relative au problème de la métropole de Dol (7). En 979, il est à Chartres où il figure comme vassal ou comme allié dans l'entourage d'Eudes qui a succédé à son père Thibaud le Tricheur entre 974 et 978 : il n'est plus seulement comte de Rennes mais déjà *comes Britanniae* (8). En 990, le voilà *Britannorum princeps* dans un acte où les neuf évêques de Bretagne souscrivent « sur l'ordre de leur seigneur Conan », mais cette chartre est largement suspecte (9). Toutefois, la même année, une pièce est datée *Conano comite dominante Britanniam* (10). Les sous-titres de l'œuvre de Raoul Glaber dont on ignore s'ils sont de sa main, donnent à Conan le titre de duc ; dans le texte, il le qualifie de *princeps* mais sans donner à ce terme un sens de premier plan puisqu'il précise qu'après avoir épousé la sœur du comte d'Anjou, Ermengarde, il en profita « pour s'élever avec orgueil au-dessus des autres *principes* de son peuple ». Il affirme ensuite qu'il se fit imposer un diadème « à la manière royale » et qu'il exerça une très grande tyrannie « sur son pays de sauvages », traduction à peine excessive... (11). Cette prétention à la royauté est incidemment attestée également dans une chronique de Touraine : « Foulques Nerra, comte d'Anjou vainquit au combat Conan, roi de Bretagne » (12). Sans aspirer véritablement à la royauté, Conan pouvait ainsi viser à faire reconnaître la Bretagne comme un *regnum* à l'instar de la Flandre ou de la Normandie, régions qui, elles aussi, avaient à l'intérieur du royaume une

Nantes car il portait déjà le titre comtal du vivant de son père dans le seul acte que l'on ait conservé de celui-ci ; cf., par exemple, Dom MORICE, t. I, col. 345. On peut même estimer que Juhel Béranger exerça pendant un court laps de temps le pouvoir à Nantes puisqu'entre 958 et 960, il y confirme seul une donation en faveur de l'abbaye de Landévennec (A. DE LA BORDERIE, *Cartulaire de l'abbaye de Landévennec*, Rennes, 1888, n° 40, p. 164).

(7) Dom MORICE, t. I, col. 347. Sur la promotion de Conan 1^{er}, voir H. Guillotel, « Le premier siècle du pouvoir ducal breton », *Actes du 103^e congrès des Sociétés savantes, Nancy-Metz, 1977, section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610*, Paris, 1979, p. 63-84, ici, p. 78.

(8) B. GUÉRARD, *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, t. I, Paris, 1840, p. 66.

(9) Dom MORICE, t. I, col. 350-351.

(10) A. DE COURSON, *Cartulaire de l'abbaye de Redon*, Paris, 1863, p. 309.

(11) Raoul GLABER, *op. cit.*, p. 30-31 : *Nam more regio imposito sibi diademate in sui anguli popello plurimam inconsulte exercuit tyrannidem.*

(12) *Recueil des chroniques de Touraine*, éd. A. Salmon, Tours, 1854, p. 117. Sur la conception de la monarchie chez les Bretons, voir J.C. CASSARD, « La tradition royale en Bretagne armoricaine », *Revue historique*, 1989, p. 15-47.

spécificité ethnique qui leur donnait un caractère distinct des simples conglomérats de comtés, tel celui de Thibaud le Tricheur et de ses fils (13).

Conan devait donc soumettre le Nantais dont le détenteur était d'autant plus redoutable par son origine et par ses alliances. Bien que de naissance illégitime, le comte Hoël était le fils d'Alain Barbetorte, lui-même petit-fils du dernier roi de Bretagne Alain le Grand. D'autre part, Hoël n'était pas isolé : le seul acte où il figure le place en 970 dans l'entourage du comte d'Anjou, Geoffroy Grisegonelle, successeur de Foulques le Bon (14). Alliance dangereuse puisque nous connaissons les appétits angevins, sans doute peu efficace puisque c'est à peu près à cette époque que Conan épouse Ermengarde, fille de Geoffroy Grisegonelle et donc sœur du futur comte Foulques Nerra : par cette union, le comte de Rennes espérait assurément obtenir au moins la neutralité angevine à un moment où il ne pouvait plus guère compter sur Thibaud vieillissant ; en outre, il accédait ainsi, lui aussi, aux droits détenus sur le Nantais grâce aux Garnier - Guy-Lambert. Dans les faits, cela aboutit à un *statu quo* : la Chronique de Nantes prétend que Conan reconnut Hoël comme seigneur mais sans vouloir lui obéir, ce qui conduisit le comte de Nantes à envahir le Rennais « en bruslant les maisons jusque près de la cité » (15). Toujours selon la même source, Conan aurait chargé alors l'un de ses chevaliers, nommé Galuron, d'aller gagner la confiance d'Hoël pour, au moment opportun, l'assassiner ; ce qui arriva de la sorte ou autrement entre 979 et 981 (16). Les Nantais confièrent alors le comté au frère du défunt, Guérec, qui venait d'être élu évêque de la ville mais n'avait pas encore été consacré par l'archevêque de Tours. Guérec accepta d'être comte sans pour autant renoncer à l'évêché. Conan crut alors pouvoir profiter de la situation pour attaquer Guérec qui fit aussitôt appel à l'aide angevine. Il est possible aussi que Guérec et ses alliés aient pris les devants : en effet, en 981, les armées se rencontrèrent à Conquereuil, à peu près à mi-chemin entre Nantes et Rennes : selon la Chronique de Nantes, Conan malgré l'appui d'un contingent normand, se serait enfui vaincu après avoir été grièvement blessé au bras (ce qui lui valut peut-être alors le surnom de « le Tort », *Tortus*). La Chronique du Mont-Saint-Michel cite nommément la présence des Angevins mais, plus laconique, indique seulement que Conan combattit « très bien », ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il fut vainqueur. Toutefois, Guérec rentra aussitôt à Nantes et la Chronique de Saint-Florent de Saumur cite comme un proverbe la formule « la bataille

(13) Cf. K.F. WERNER, *Les origines*, Paris, 1984, p. 487.

(14) B. DE BROUSSILLON, *Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers*, Angers, 1896, 3 vol., t. 2, p. 381, n° 906.

(15) *Chronique de Nantes*, p. 113-114.

(16) *Ibidem*, p. 114-117.

de Conquereuil où le Tort l'emporta sur le droit » ; allusion au sobriquet de Conan, que la Chronique rapporte à la seconde bataille de Conquereuil, celle de 992, ce qui est tout à fait illogique puisque, là, le Tort fut vaincu et tué. Il est donc assez vraisemblable que la première bataille de Conquereuil se soit achevée par la victoire de Conan, même s'il y fut blessé, ce qui put l'empêcher de pousser son avantage plus avant (17). Quoi qu'il en soit, Guérec, soit qu'il eût trouvé l'aide angevine insuffisante, soit qu'elle eût été assortie de conditions trop pesantes, chercha d'autres alliés. Il semble avoir traité avec le comte de Poitou, duc d'Aquitaine, Guillaume Fièrbrace, qui en échange de sa fidélité, lui remit les *pagi* d'Herbage, Tiffauges et Mauges, ce qui rééquilibrait le comté de Nantes de part et d'autre de la Loire et en accroissait le poids. Il se rendit également à la cour de l'avant-dernier Carolingien, Lothaire, certainement aussi pour reconnaître sa souveraineté. Il eut, au retour, la fâcheuse idée de passer par l'Anjou où Geoffroy Grisegonelle qui n'appréciait pas cette activité diplomatique le retint prisonnier et exigea qu'il reconnaisse tenir de lui Nantes et les terres de Bretagne que Foulques le Roux (mort en 941) avait possédées (18). Pour O. Guillot, ces deux épisodes se situent dans la perspective d'une certaine hégémonie de l'Aquitaine et de la propre vassalité du comte d'Anjou à l'égard du duc (19). Du moins, ainsi garanti, le comte de Nantes put-il tenir en respect les ambitions de Conan : des opérations militaires ne sont mentionnées que peu avant la mort de Guérec en 988, peut-être à l'initiative de Conan voulant profiter du décès de Geoffroy Grisegonelle en 987 et de la jeunesse de Foulques Nerra. Guérec mort — la Chronique de Nantes en impute encore la responsabilité à Conan qui, cette fois, aurait utilisé le poison — ne laissait qu'un jeune enfant qui ne lui survécut que deux ans. Ne restait de la lignée d'Alain Barbetorte que deux fils illégitimes d'Hoël, appelés Judicaël et Hoël, encore enfants.

L'occasion était trop belle pour Conan. Dès 990, il marche sur Nantes, prend la ville et le château comtal alors situé au nord-est de l'enceinte. Il était donc proche de la cathédrale que Guérec avait trouvé le temps et les moyens de relever en partie de ses ruines accumulées depuis les raids scandinaves. Il confia ce château à l'évêque de Vannes Orscand et en édifia un autre, cette fois à l'angle sud-ouest de la cité, près du confluent

(17) Sur la première bataille de Conquereuil, voir *Chronique de Nantes*, p. 118-119, Labbe, *Nova bibliotheca mss.*, t. I, p. 350 et Dom MORICE, t. I, col. 120.

(18) *Chronique de Nantes*, p. 121-122. La version française indique par erreur « Fulco le Roux, son père ». Elle comporte également un contresens puisque, selon elle, Guérec n'aurait pu recouvrer la liberté que s'il « rendoit la cité de Nantes et celle partie de Bretagne »... alors que le texte latin ne contient qu'une reconnaissance de suzeraineté (*ab illo prius reciperet...*).

(19) O. GUILLOT, *Le comte d'Anjou, op. cit.*, p. 11.

de l'Erdre et de la Loire, qui fut appelé le Bouffay. L'étymologie de ce nom n'a guère été étudiée ; on l'a parfois rapproché du terme « beffroi » pour en faire une sorte de donjon (20), mais en ancien français le mot « buffoi » ou « boffoi » qualifie l'arrogance guerrière : dans le *Perceval* de Chrétien de Troyes, il y a même une tour qui est ainsi appelée (21) : le Bouffay doit donc moins son nom à l'allure de son architecture qu'à la joie victorieuse de Conan.

Son succès avait été d'autant plus aisé que les Angevins n'avaient pu intervenir. En effet, Eudes de Chartres, dont Richer atteste bien qu'il était toujours le seigneur de Conan, attaqua de son côté les domaines angevins ; il échoua mais Foulques Nerra n'avait pu combattre sur deux fronts à la fois (22). Sur ces entrefaites, Conan se rendit à Orléans pour reconnaître la souveraineté d'Hugues Capet. Apprenant que Foulques venait aussi à Orléans, il décida de lancer un raid sur l'Anjou sous la conduite de ses quatre fils dont les plus âgés ne pouvaient guère être nés d'Ermengarde, épousée en 970. Au courant de ce projet (23), Foulques rentre d'urgence à Angers et dresse une embuscade sur la route de Bretagne : les Bretons, surpris, sont taillés en pièces, deux fils de Conan sont tués, les deux autres faits prisonniers, dont l'aîné qui, selon la chronique, s'appelait Alain. Foulques revient ensuite à Orléans où les membres de la cour royale s'efforcent de réconcilier les deux adversaires. Réconciliation sans lendemain : Haimon, demi-frère des comtes Hoël et Guérec, va demander à Foulques de rétablir le bon droit de Judicaël, le fils aîné d'Hoël. Cet Haimon était vicomte, on ne sait d'où ; sans doute pas de Nantes car ce nom ne se retrouve pas ensuite dans la lignée des vicomtes de la ville ; il figure en revanche dans celle des vicomtes d'Alet (24) ; peut-être sa mère appartenait-elle à ce lignage et était-il lui-même vicomte d'un des *pagi* du sud de la Loire, Herbage, Mauges ou Tiffauges (25). Foulques lève alors

(20) R. KAISER, *Bischofsherrschaft zwischen Königtum und Fürstenmacht*, Bonn, 1981, p. 141, qui s'appuie sur la forme *Boffredum* du texte latin, mais il s'agit là de la traduction d'un terme roman.

(21) GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française, sub verbo*.

(22) L. HALPHEN, *Le comté d'Anjou au XI^e siècle, op. cit.*, p. 17-19.

(23) *Les Gesta consulum Andegavorum*, éd. P. MARCHEGAY et A. SALMON, p. 91-92 ou L. HALPHEN et R. POUPARDIN, p. 49, racontent à ce sujet une histoire rocambolesque : alors qu'il séjournait à Orléans, Foulques s'arrêta dans une maison pour satisfaire un besoin pressant ; il entendit bientôt entrer dans la pièce voisine Conan qui discuta du projet avec les siens. A peine soulagé, Foulques sauta en selle pour regagner Angers...

(24) H. GUILLOTTEL, « Des vicomtes d'Alet aux vicomtes de Poudouvre », *Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Malo, Annales*, 1988, p. 201-215.

(25) Les vicomtes d'Herbage furent plus tard à l'origine de la famille des vicomtes du Migron, cf. H. GUILLOTTEL, « Les origines du bourg de Donges — Une étape dans la redistribution des pouvoirs ecclésiastiques et laïques aux XI^e-XII^e siècles », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 84, 1977, p. 541-552, ici, p. 544.

une armée recrutée non seulement en Anjou mais aussi dans le Poitou, le Maine et les provinces voisines, ce qui dut prendre un certain temps, alors que Richer, lui, insiste sur la rapidité de Foulques et, selon la Chronique de Nantes, joue de l'effet de surprise : sans doute parce qu'il avait peu d'hommes avec lui, il soumet la garnison de Nantes « partie en semant l'or, partie par des promesses » ; toutefois, il ne peut s'emparer du château, sans doute celui du Bouffay occupé par « des troupes valeureuses ; aussi préféra-t-il se retirer pour revenir avec une armée plus nombreuse » (26).

Pendant ce temps, Conan faisait des préparatifs militaires dans le Vannetais ; apprenant l'offensive de Foulques, il les accélère et entre en campagne (27).

Toujours d'après Richer, Conan vient à son tour mettre le siège devant Nantes qu'il bloque par terre pendant qu'une flotte de « pirates », c'est-à-dire de Normands, empêche tout contact par le fleuve : ainsi ceux qui tenaient la ville devaient à la fois faire face aux assiégeants et assiéger eux-mêmes le château qui continuait à résister. Toutefois, la description de ce double siège a été ajoutée après coup sur le manuscrit primitif sur une bande de parchemin et comme elle est calquée sur celle du siège de Melun l'année précédente, R. Latouche, éditeur de Richer, préfère supprimer cet épisode et s'en tenir à la Chronique de Nantes qui n'en fait pas mention, indiquant seulement que Foulques leva le siège pour aller au devant de Conan. Richer, continuant son récit après l'interpolation, nous montre Foulques qui lève une armée de fidèles mais aussi de mercenaires (*conducticii*), retrouvant là ce qu'avait déjà indiqué la Chronique de Nantes : il s'agit de l'un des plus anciens témoignages sur l'utilisation des mercenaires dans les armées médiévales.

Avant d'en venir à la bataille de Conquereuil proprement dite, qui marque l'apogée de la puissance de Conan avant sa mort brutale, il convient d'examiner ce qui avait pu lui permettre de prétendre au titre ducal. On ignore s'il exerçait réellement son autorité sur la Cornouaille ou même si celle-ci y fut reconnue : une alliance des premiers comtes de Cornouaille avec la maison de Rennes ne peut être attestée qu'au tout début du XI^e siècle (28) ; la présence dans l'acte suspect de 990, auprès de Conan, d'*Horatius episcopus Cornugallie*, qui n'est pas autrement connu n'est pas un élément d'appréciation suffisant. En revanche, il ne fait pas de

(26) RICHER, *Histoire de France*, op. cit., p. 278-281.

(27) Pour désigner le Vannetais, Richer emploie le terme *Bruerech* qui, selon F. Lot, correspondait à la prononciation du temps ; ce qui laisserait à penser que le chroniqueur avait utilisé un témoignage oral, cf. *Études sur le règne de Hugues Capet*, op. cit., p. 166, n° 1.

(28) J. QUAGHEBEUR, « Stratégie lignagère et pouvoir politique en Cornouaille au XI^e siècle », *Mémoires de la Soc. d'hist. et d'archéo. de Bretagne*, t. 68, 1991, p. 5-18, ici, p. 8.

doute que Conan avait fait reconnaître son pouvoir sur le Vannetais : nous avons vu que d'après Richer il y faisait des préparatifs militaires quand il apprit l'arrivée de Foulques Nerra (29). Il devait exercer cette autorité depuis un certain temps déjà puisqu'en 990 l'évêque Orscand était l'un de ses fidèles : il lui confia cette année-là, comme nous l'avons vu, la garde du château de Nantes dont il venait de s'emparer. Orscand dut mourir peu après car le propre fils de Conan, Judicaël, obtint l'évêché de Vannes du vivant de son père ; il le conserva jusqu'en 1037. Cette nomination est un argument de plus pour estimer que, selon toute vraisemblance, les comtes de Rennes disposaient aussi du comté de Vannes. On voit d'ailleurs Conan, « Judicaël ayant obtenu l'épiscopat de Vannes » donc en 991, consentir à une donation faite à l'abbaye de Redon d'un domaine dans la paroisse de Caden sans qu'intervienne un autre dignitaire laïque (30). Ainsi, après Alain Barbetorte, maître de Nantes et de la Cornouaille, pour la seconde fois, la prééminence en Bretagne appartenait à celui qui avait su réunir en même temps une région bretonne et une région romane. Cela apparaîtra encore plus nettement quand Hoël, comte de Nantes et de Cornouaille, fondera une nouvelle lignée en épousant Havoise qui lui apportait les comtés de Rennes et de Vannes.

Doit-on porter cette mainmise sur le Vannetais au crédit de Conan ou à l'un de ses prédécesseurs ? Dès la période 952-960, une charte-notice relate la confirmation par le comte Juhel Béranger en faveur de Landévennec d'une donation de biens dans le *vicaria* de Carentoir *in pago Brouerec*. Toutefois, figure là parmi les témoins un comte Numinoe, au nom évocateur d'un illustre lignage, qui pourrait bien être un comte de Vannes (31). Si tel n'était pas le cas, on pourrait alors rapporter la maîtrise du comté de Vannes à Béranger, donc dès le milieu du X^e siècle par exemple à la suite d'un mariage qui expliquerait la brusque mutation du lignage qui abandonne alors les noms d'origine germanique pour les noms bretons. On doit à K.F. Werner d'avoir montré tout l'intérêt de l'étude des

(29) RICHER, p. 280 : *Conanus in exterioribus Britanniae partibus qui locus Bruerech dicitur, de rebus bellicis apud suos pertractabat... Magisque coepto negotio insistsens, exercitum congregat...* La formulation de F. Lot : « Foulques, mettant à profit l'éloignement de Conan, occupé à l'extrémité du Vannetais, dans le Broérec » est doublement inexacte.

(30) A. DE COURSON, *Cartulaire de Redon, op. cit.*, n° 357, p. 309.

(31) A. DE LA BORDERIE, *Cartulaire de Landévennec, op. cit.*, n° 40, p. 164. Ce personnage est également mentionné avec le titre de comte juste après le comte Béranger mais avant le comte Hoël dans l'acte de Saint-Florent de 958 déjà cité à la note 6. Ce doit être lui aussi qui figure sous la forme *Nuuenoe* dans l'unique acte d'Alain Barbetorte cité également à la note 6 ; il n'y porte pas le titre comtal mais il figure loin après Juhel, juste après Hoël et Guérec, avant l'évêque d'Alet et deux vicomtes : son appartenance à l'entourage d'Alain Barbetorte semble alors évidente.

anthroponymes princiers (32) ; H. Guillotel y a fait allusion dans l'affaire qui nous occupe (33) ; les progrès dans ce domaine permettent peut-être d'aller plus loin. L'origine des Béranger intrigue depuis longtemps : dès le XI^e siècle, une généalogie composée à Angers faisait de Béranger le fils de Pascweten, comte de Vannes, gendre de Salomon et en faisait par conséquent, par sa mère, le petit-fils du grand roi breton ; Le Baud au XV^e siècle reproduisit une généalogie différente mais qui le rattachait encore par les femmes à Salomon. R. Merlet, à qui l'on doit ces indications, pense que Béranger avait épousé la fille du comte de Rennes, Judicaël, tué par les Normands en 888 (34). Mais H. Guillotel, qui établit plutôt la date de 890, a montré que ce Judicaël avait été en fait comte de Poher. Il pense pouvoir aussi identifier Béranger avec le marquis de ce nom qui apparaît au Mans vers 890, donc personnage de rang illustre, dont le Béranger de Rennes serait le petit-fils, né d'une fille mariée à une famille bretonne d'où le nom de Juhel — autre forme du nom Judicaël — donné au fils de ce Béranger (35). Béranger n'a donc pas hérité le comté de Rennes de Judicaël ; on ignore comment il l'obtint ; il ne lui devait pas non plus le comté de Vannes. Il faut quand même considérer comme troublant le fait que le nom de Judicaël ou de Juhel se retrouve ensuite toutes les deux générations selon un procédé d'alternance alors fréquemment utilisé : Judicaël, fils d'une fille d'Erispoé — Béranger — Juhel — Conan (qui porte le même nom qu'un fils d'Erispoé) — Judicaël, évêque de Vannes. Une descendance royale n'étant pas à exclure, Béranger, sans être le fils de Judicaël, comte de Poher, pourrait en être le gendre.

L'anthroponymie nous offre un second indice intéressant : après Conan, le nom de Judicaël est seulement attribué à un cadet qui devint évêque de Vannes. En revanche, la promotion d'Alain est évidente. Comme nous l'avons vu, selon la Chronique d'Anjou, le fils aîné de Conan, capturé par Foulques en 991, s'appelait Alain. La Borderie vit là une erreur car pour lui l'aîné était Geoffroy puisqu'il avait souscrit l'acte déjà cité de 990, mais comme celui-ci a été au moins très remanié par un faussaire, ce dernier n'avait que faire de la souscription d'un prince qui dut mourir l'année suivante et il préféra inscrire le nom de Geoffroy, successeur de Conan, mais qu'aucune source ne présente comme son fils aîné.

(32) Entre autres, « Liens de parenté et noms de personne : un problème historique et méthodologique », dans *Familles et parentés dans l'Occident médiéval - Actes du colloque de l'École française de Rome*, Paris, 1974, p. 13-40.

(33) A. CHÉDEVILLE et H. GUILLOTEL, *La Bretagne des saints et des rois (v^e-x^e siècle)*, op. cit., p. 393.

(34) R. MERLET, « La famille des Béranger, comtes de Rennes et ducs de Bretagne », dans *Mélanges Ferdinand Lot*, Paris, 1925, p. 548-561.

(35) A. CHÉDEVILLE et H. GUILLOTEL, *La Bretagne des saints et des rois*, op. cit., p. 367 et 393-395.

On a alors l'ordre suivant : Conan 1^{er}, Alain, (Geoffroy 1^{er}, né d'Ermengarde d'Anjou), Alain III, Conan II mort en 1066 sans héritier. Il est donc possible que le nom Alain ait été adopté par le lignage à la suite d'un mariage, issu de, ou qui entraîna la mainmise des comtes de Rennes sur le Vannetais dont Alain le Grand avait hérité de son frère Pascweten. Les deux descendance évoquées successivement peuvent d'ailleurs se combiner, la première venant d'Erispoé jusqu'à Juhel Béranger ou à Conan qui aurait recueilli par mariage la seconde, à savoir la descendance vannetaise d'Alain le Grand. L'hypothèse Conan ne tient que si l'on suppose un premier mariage antérieur à l'union avec Ermengarde en 970, supposition vraisemblable puisqu'en 991 quatre fils du duc étaient déjà en âge de combattre.

Il semble en outre que le lignage des Béranger prit pied dans le Vannetais : vers l'an mil, un personnage considéré comme le premier seigneur d'Hennebont connu s'appelle Béranger dans un milieu anthroponymique totalement breton (son fils fut d'ailleurs appelé Huelin) (36).

Une dernière hypothèse est enfin possible : quelle que soit l'origine de Conan, n'aurait-il pas été tenté d'appeler son premier fils Alain pour récupérer un nom déjà illustre grâce à Alain le Grand et Alain Barbetorte, afin de donner plus de lustre à son lignage et ainsi conforter ses aspirations à la souveraineté sur la Bretagne ? Et il n'est pas impossible non plus que son grand-père Béranger en ait fait autant en appelant son fils Juhel, évocateur lui aussi de la maison royale de Bretagne à un moment où Alain n'était guère possible puisque c'était le nom du petit-fils d'Alain le Grand, qui n'était pas encore surnommé Barbetorte ? L'anthroponymie peut en effet souligner les liens familiaux mais ce peut être aussi un moyen de propagande pour mieux assurer les aspirations d'un lignage. Il y en avait un autre qui consistait à forger une généalogie où se succédaient des noms connus mais qui pouvaient n'être reliés par aucun lien familial : c'est ce que firent au XI^e siècle les comtes de Cornouaille qui utilisèrent aussi le nom Alain mais le firent précéder par 17 ancêtres dont 5 sont vraisemblables mais dont les autres sont empruntés ici ou là, en particulier Gradlon, pour donner du lustre à une famille issue de simples vicomtes (37). Notons que, jusqu'à la fin du XI^e siècle, seule l'aristocratie de rang comtal utilisa le nom Alain ; il ne se diffusa qu'ensuite dans l'ensemble de la société où il devint rapidement un nom dominant (38). Versons enfin au dossier, emprunté à la Chronique de Saint-Brieuc, ouvrage d'une fiabilité très douteuse rédigé seulement à la fin du XIV^e siècle, un curieux passage que

(36) *Cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé*, op. cit., p. 123-124, 136 et 149-151.

(37) A. CHÉDEVILLE, dans *La Bretagne des saints et des rois*, op. cit., p. 78-81.

(38) A. CHÉDEVILLE, « L'anthroponymie bretonne », dans *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, t. II, 1, Tours, 1992, p. 9-40, ici, p. 21.

l'on peut considérer soit comme une preuve en faveur de l'origine royale, soit comme le résultat d'une propagande efficace : Conan aurait réclamé à Hoël le comté de Nantes car « il en était un héritier plus proche et un plus proche descendant de la semence et de la lignée du roi Salomon, le dernier roi des Bretons » (39).

On conclura en remarquant qu'à la veille de l'an mil, le comte de Rennes, par intérêt plus sans doute que par respect, cherchait à se présenter comme le continuateur des rois bretons dans le cadre des structures carolingiennes : la Bretagne, telle qu'elle était née au temps d'Erispoé, offrait déjà une unité que tout compétiteur à sa souveraineté avait avantage à enraciner.

Revenons-en à la bataille elle-même dont le déroulement ne va pas sans poser des problèmes. Deux des principaux chroniqueurs indiquent le site de Conquereuil : Raoul Glaber sans autre précision, sinon qu'il situe toute cette affaire dans une région de la Gaule « dépourvue de toute valeur que l'on appelle la Cornouaille (*Cornu Gallie*) » terme qui désigne parfois la Bretagne dans son ensemble, et la Chronique de Nantes qui évoque « la grande lande de Conqueruz ». Richer ne nomme pas l'endroit, se bornant à le situer « à une faible distance », sous-entendu de Nantes, expression ajoutée au-dessus de la ligne du manuscrit primitif et inexacte puisque Conquereuil est à environ 50 km de Nantes. Les belligérants ne s'y retrouvèrent pas par hasard mais s'y donnèrent rendez-vous, selon un rituel qui, comme l'avait déjà remarqué F. Lot, évoque les grandes batailles de la guerre de Cent ans. Raoul Glaber ne donne pas la raison de ce choix mais le chanoine nantais affirme que c'est Foulques qui proposa à Conan ce lieu « dont autres foiz il s'en estoit fuy », allusion à la bataille de 981. L'endroit convenait en fait à l'un et à l'autre. Le nom même de Conquereuil est d'étymologie incertaine, sans doute pré-bretonne, même si parmi les différentes graphies figure la forme Conquereuc. Nous sommes d'ailleurs là à la limite des zones bretonne et romane, avec un certain nombre de villages au nom breton comme Tréguely, Trégeneuc, Tréveleux, ou influencé par la prononciation bretonne tels Mézillac, Nillac ou Marsac ; sur la commune de Conquereuil elle-même, le pourcentage de toponymes bretons s'élève à 24,2 % (40). La paroisse est très ancienne puisqu'elle est dédiée aux premiers martyrs nantais, Donatien et Rogatien. Cette titula-

(39) Dom MORICE, t. I, col. 31. Cette affirmation pêche sur deux points : Salomon ne fut pas le dernier roi des Bretons puisqu'il y eut après lui Alain le Grand ; d'autre part, Conan ne pouvait être issu de *semine Salomonis* puisque, selon les deux hypothèses que nous avons envisagées ci-dessus, Conan pouvait descendre soit d'une fille d'Erispoé, cousin de Salomon, soit d'Alain Le Grand...

(40) J.Y. LE MOING, *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, Spézet, 1990, p. 344.

ture s'explique d'autant mieux que la paroisse avait appartenu ou appartenait peut-être encore à l'évêque de Nantes puisqu'elle figure dans la liste de revendications présentée en 1123 au roi Louis VI par l'évêque Brice (41). Conquereuil avait l'avantage d'être situé tout près d'une ancienne voie romaine de Nantes à Rennes que l'on peut dater du Haut-Empire (42). Venant de Nantes, après l'important carrefour de Blain, elle franchissait le Don au hameau actuel de Pont-Veix puis passait par Pierric dont l'église est dédiée à saint Guénolé, mais sans doute pas, comme on le croyait, en souvenir des reliques qui passèrent par là fuyant les Normands (43). Conquereuil figure aussi à proximité d'un axe plus tardif, qui se développe au Moyen Age, qui venait du Vannetais et reliait les deux agglomérations nouvelles de Redon et de Châteaubriant. Ainsi Conan pouvait regrouper là aisément ses forces venant du Vannetais comme du Rennais. Quant à Foulques, il pouvait, de Conquereuil, menacer l'une ou l'autre de ces régions. Il y était venu soit de Blain, où il aurait quitté la voie Angers-Vannes, soit de Nantes, où il aurait reçu l'appoint d'un contingent poitevin, car la présence dans ses rangs du vicomte de Thouars Aimery est attestée par la Chronique de Nantes (44).

Les trois chroniqueurs s'accordent pour décrire la tactique utilisée par les Bretons arrivés les premiers sur le champ de bataille, présenté comme une grande lande par la Chronique de Nantes et comme une vaste plaine, à la fois longue et large, qui contenait une grande fougeraie, par Richer. Une telle végétation correspond assez bien avec ce que l'on sait de toute cette région qui fut tardivement mise en valeur. Selon la Chronique et Raoul Glaber, les hommes de Conan creusèrent un long et large fossé ; Richer évoque une série discontinue de fosses, peut-être pour ménager des passages pour une poursuite ultérieure. Pour le chanoine de Nantes, l'obstacle est seulement destiné à empêcher que les Angevins « ne puissent à eux passer légèrement », mais les deux chroniqueurs francs font état d'une ruse plus perfide. Raoul Glaber précise en effet que le fossé fut dissimulé par des branchages ; Richer est encore plus précis : les trous furent couverts de branches d'arbres, de baguettes d'osier et de tiges de roseau ; Conan avant de les enoyer, fit fixer à l'intérieur des tranchées des

(41) L'étude la plus récente sur ce document est celle de J.P. BRUNTERCH, « Puissance temporelle et pouvoir diocésain des évêques de Nantes entre 936 et 1049 », *Mémoires de la Soc. d'hist. et d'archéo. de Bretagne*, t. 61, 1984, p. 29-82.

(42) L. PAPE « Les voies romaines en Bretagne — Essai de chronologie », *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 2, 1990 (*Mélanges P.R. Giot*), p. 301-306.

(43) Cette tradition a été reprise par A. DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, op. cit., t. II, p. 353-354, mais B. Tanguy dans « Cornou, une ancienne paroisse disparue », dans *Charpiana (Mélanges J. Charpy)*, s.l. (Rennes) 1991, p. 573-578 montre que la dédicace à saint Guénolé est plutôt le résultat d'une altération tardive du nom de saint Guengar, encore patron de la paroisse en 1133.

(44) *Chronique de Nantes*, p. 132.

piquets sur lesquels furent placés des claies qui simulaient le sol et, pour compléter l'illusion, fit ramasser et répandre par-dessus de la fougère. D'après sa description, il s'agissait de véritables fosses plutôt que d'un fossé assez étroit pour être couvert par de simples branchages. Au XIX^e siècle, le territoire de Conquereuil offrait trois ensembles de vestiges de fortifications en terre : une enceinte de 5 300 m de long en forme de trapèze, appelée les Longs Fossés, à l'ouest de la commune, au nord un ensemble de buttes et de dépressions ou « ville de Coëtma », enfin à proximité de la voie romaine, à l'est, près du village du Fretais « des cavités oblongues, irrégulières et parallèles aux talus » (45). Tous ces vestiges ont été arasés lors du remembrement effectué à partir de 1965.

Ce stratagème n'était pas inédit. Déjà au VI^e siècle, Grégoire de Tours rapporte que les Thuringiens, pour défaire les troupes franques, « creusèrent des fosses dans le champ où le combat devait avoir lieu ; ils rendirent ensuite les ouvertures de ces fosses semblables à du terrain uni en les couvrant d'épaisses mottes de gazon » (46). Plus récemment, les Scandinaves avaient aussi utilisé ce procédé : en 885-886, lors du fameux siège de Paris, ils avaient ainsi fait périr le duc de Saxe Henri (47). Nul doute qu'aux yeux de nos chroniqueurs francs, c'était là, à la fois, ruse de Barbares et perversion de la règle du jeu. Au point que l'on pourrait s'interroger sur la réalité historique du procédé si les Bretons n'avaient pas toujours su aider le sort des armes, soit par le choix du terrain, soit par des méthodes de combat qui sortaient de l'orthodoxie guerrière (48).

Foulques arrive à son tour sur le champ de bataille. Selon le texte nantais, pour légitimer son action, il tint dans ses bras le jeune Judicaël, fils du défunt comte Hoël et lui reconnut plus qu'à tout autre les droits sur la cité de Nantes, puis il « bailla de sa main la bannière et l'enseigne au vicomte Hamon, oncle d'iceluy Judichael, afin qu'il les portast à la bataille, pour faire la vengeance de ses frères et pour acquérir le droict de son neveu ». Selon Richer, le comte d'Anjou se contenta d'affirmer sa

(45) PITRE DE LISLE, « Dictionnaire archéologique de la Loire-Inférieure », *Bulletin de la Soc. archéo. de Nantes et de la L. I.*, t. 13, p. 1882, p. 117-120 qui voyait là des carrières de calcaire éocène exploitées par les Romains. M. Provot, *Carte archéologique de la Gaule — La Loire-Atlantique*, Paris, 1988, p. 143, retient cette hypothèse sans proposer de datation.

(46) GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, trad. R. LATOUCHE, Paris, 1963, t. I, p. 148-149.

(47) Dom BOUQUET, *Historiens des Gaules*, t. IX, Paris, 1757, p. 47, extrait d'une chronique de Tours : *incaute equitans in foveam, quam Normanni factam quisquiliis operuerant, elapsus trucidatur*.

(48) Voir sur ce point J.C. CASSARD, « La guerre des Bretons au haut Moyen Age », *Revue historique*, 1986, p. 3-27.

confiance dans la victoire car il était le plus fort. Ensuite, il fit sonner la charge.

Seul, Raoul Glaber raconte que les Bretons simulèrent la fuite pour mieux attirer leurs adversaires dans le piège, tactique attestée chez eux au IX^e siècle tant par Ermold le Noir que par Réginon de Prüm (49). Au contraire, Richer rapporte que Conan « déclara qu'il resterait sur place sans chercher à attaquer les ennemis ». « Il n'agissait pas ainsi par peur, mais pour que les ennemis, en marchant et en se jetant sur lui, se missent dans leur tort. Leur débâcle se produirait d'autant plus facilement qu'ils auraient eu la témérité d'attaquer des adversaires paisibles et inoffensifs ».

De son côté, la Chronique de Nantes apporte deux précisions dignes d'intérêt en ce qui concerne les méthodes de combat. D'abord Conan fit démonter ses hommes, ce qui était une nouveauté dans la tactique bretonne qui, au siècle précédent, reposait sur la légèreté et la mobilité de ses cavaliers dont témoignent tous les chroniqueurs carolingiens. Cette méthode, rare, fut cependant utilisée à plusieurs reprises ultérieurement par les Anglo-Normands, notamment à Tinchebray (1106) (50). Ici, elle s'explique par le souci de tirer parti au mieux de l'obstacle qui avait été préparé. En effet, seconde précision encore plus importante, ils attendirent l'ennemi « leurs lances retranchées par le mylieu », ce qui signifie qu'ils en réduisirent la longueur de moitié afin de les rendre plus maniables et plus aptes au combat à pied (51). Or il y avait trois moyens d'utiliser une lance. D'abord, comme son nom l'indique, on pouvait la lancer comme un javelot, ce qui supposait que l'on en eût en réserve ; c'était une méthode chère aux anciens Bretons : Murman, l'adversaire de Louis le Pieux, se serait vanté d'avoir ainsi, suivant son armée, mille voitures chargées de lances ! On pouvait ensuite l'utiliser comme une pique, de haut en bas, ce qui était la meilleure façon pour frapper des hommes tombés dans un fossé ; l'utilisation du cheval était alors sans intérêt car l'impulsion donnée à l'arme était uniquement fonction de la force du combattant. Mais cette lance ne devait pas être trop longue pour être plus maniable et pour que sa hampe ne fût pas trop fragile (52). Enfin, la lance pouvait être utilisée pour

(49) Références dans J.C. CASSARD, *ibidem*.

(50) Ph. CONTAMINE, *La guerre au Moyen Age*, Paris, 1992, p. 382.

(51) L'expression ne peut signifier que les « lances » (considérées comme unités de combat) s'étaient retranchées (derrière le fossé). En effet, *lancea*, dans le texte latin traduit par Le Baud, n'apparaît pas dans ce sens avant la fin du Moyen-Age (DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis, sub verbo*) et retrancher ne signifie « se fortifier » que plus tard encore, un siècle après Le Baud (Tobler-Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch* ou bien *Trésor de la langue française, sub verbo* « retranchier »).

(52) P. A. SIGAL, « Les coups et blessures reçus par le combattant à cheval en Occident aux XII^e et XIII^e siècles », dans *Le combattant au Moyen Age*, Paris, 1991, p. 171-183, ici, p. 174.

une pénétration de front, tenue serrée sous l'aisselle, dont la force était décuplée par le cheval et qui était nécessairement longue pour dépasser largement la tête de ce dernier et lourde pour être solide et pour avoir plus d'efficacité par son poids. La tactique adoptée par Conan exigeait donc que l'on diminuât la longueur de ces lances pour être rendues efficaces aux mains d'hommes à pied frappant de haut en bas. Or ce texte de la Chronique de Nantes est le plus ancien à faire mention de la présence de ces lances longues inséparables de la chevalerie et aucune des études relatives à cette question ne l'a encore mentionnée (53). Mais n'est-il pas anachronique? La Chronique de Nantes a été reconstituée à partir de plusieurs textes dont aucun n'est antérieur au XV^e siècle. Les événements de 992 sont empruntés à deux versions de Pierre Le Baud qui a eu sous les yeux une chronique rédigée à Nantes avant 1059 dont l'éditeur moderne R. Merlet assure que son auteur avait utilisé des annales bretonnes encore plus anciennes, en particulier en ce qui concerne la bataille de Conquereuil (54). Toutefois, il est également possible que le texte originel ait fait l'objet de modifications ou d'interpolations ultérieures. En d'autres endroits de la Chronique, on peut comparer le texte latin à d'autres manuscrits : le texte français de Le Baud en est en général la traduction très fiable (nous avons signalé cependant plus haut, en note, un contresens). Les deux versions françaises de Le Baud de la bataille sont en gros identiques, avec toutefois un détail qui figure dans l'une et pas dans l'autre. La seconde dit en effet que Foulques confia au vicomte Haimon « la bannière portant le signe de ses armes », cette dernière précision étant vraisemblablement anachronique, compte tenu de ce que l'on sait des origines de l'héraldique (55). Or les lances retranchées par le milieu sont indiquées de la même manière dans les deux versions. Même si l'on admet que ces précisions sont le fait de l'auteur de la Chronique, soit un peu plus de 50 ans après Conquereuil, celui-ci écrivait plus d'une génération avant que la technique de la lance couchée n'apparaisse sur la Tapisserie de Bayeux et quelques années avant la bataille d'Hastings que celle-ci est censée représenter. La dernière étude sur la question conclut que cette technique de combat a été développée après 1050 par les Normands de Normandie. Il n'est pas question de prétendre aujourd'hui que c'est une invention bretonne : Normands et Bretons ont trop souvent combattu les

(53) Voir sur ce sujet, D.J.A. ROSS, « L'originalité de « Tuoldus » : le maniement de la lance », *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 6, 1963, p. 127-138, V. CIRLOT, « Techniques guerrières en Catalogne féodale : le maniement de la lance », *ibidem*, t. 28, 1985, p. 35-43 et J. FLORI, « Encore l'usage de la lance... La technique du combat chevaleresque vers 1100 », *ibidem*, t. 31, 1988, p. 213-240.

(54) *Chronique de Nantes*, p. XLV et XLVI.

(55) L'emploi d'enseignes sans mention d'armes est attesté par Richer, par exemple, t. II, p. 200-201.

uns contre les autres ou de concert — n'oublions qu'ils étaient côte à côte à Conquereuil en 981 — pour que l'on puisse déterminer la part de chacun. Ainsi, si l'on accorde crédit à la Chronique de Nantes, l'on peut dire qu'à son témoignage le procédé était déjà d'usage assez courant pour qu'il paraisse remarquable que l'on y avait renoncé pour une autre tactique. On peut avancer aussi qu'il avait dû être mis au point par les Normands ou par les Bretons dont les qualités guerrières et les facultés d'innovation au combat étaient également renommées.

Les Angevins s'élancent donc ; seul Richer signale la présence des chevaux, mais il s'agit sûrement d'une charge de cavalerie. Celle-ci était tout aussi sûrement disposée sur une longue ligne face au « long et profond fossé » soigneusement dissimulé selon les chroniqueurs francs. Toujours d'après eux, comme Conan l'avait prévu, les assaillants tombent dans le piège qu'il avait préparé : ils y sont criblés de traits et frappés à coup de lance ; ils s'y noient aussi selon Richer pour qui les fosses étaient remplies d'eau. Tous attestent du nombre de ceux qui périrent : vingt mille, prétend Richer, mais c'est un chiffre fantaisiste qui signifie seulement qu'il y eut beaucoup de morts. Parmi eux, le vicomte Haimon, victime d'avoir eu le redoutable honneur de porter en tête la bannière de Foulques. Les récits divergent ensuite. D'après Richer, la seconde ligne angevine — l'armée était donc répartie en deux « échelles » (56) — dont le comte d'Anjou avait le commandement recule alors et Foulques cherche avec les siens le salut dans la fuite. Pour Raoul Glaber, les Bretons interrompant leur retraite simulée se retournent, attaquent les Angevins empêtrés dans le fossé et s'en prennent à ceux qui sont encore debout puisqu'ils désarçonnent Foulques revêtu de sa cuirasse et le jettent au sol. Furieux, celui-ci se relève et excite le courage des siens qui se mettent alors à faucher les Bretons « tel un ouragan violent dans un champ mûr pour une riche moisson ».

Un événement subit vient modifier le cours des choses : la mort de Conan. Raoul Glaber dit qu'il fut pris vivant et amené à Foulques, la main droite tranchée : il s'agit là à l'évidence d'une confusion avec la première bataille de Conquereuil où, effectivement, Conan avait été blessé au bras. Il est plus vraisemblable que le duc breton avait pris la tête d'une charge d'une seconde ligne bretonne qui n'avait pas démonté, qui dut déborder le fossé par ses extrémités et prendre en chasse les Angevins. La source nantaise dit seulement que Conan, « homme bouillant, chault et peu amodéré » s'avança trop avant parmi ses adversaires où il fut « navré et occis ». Richer, toujours volontiers théâtral, assure que Conan laissant Foulques s'enfuir, s'était arrêté pour souffler avec trois de ses compa-

(56) Voir sur ce point J.F. VERBRUGGEN, « La technique militaire des armées de chevaliers », *Revue du Nord*, 1947, p. 161-180.

gnons à l'abri d'un buisson où il « déposa ses armes pour rafraîchir à l'air son corps échauffé ». Plutôt qu'une cuirasse, il devait porter une cotte de mailles ou haubert à la manière des combattants de la Tapisserie de Bayeux : ce haubert qui s'enfilait à la manière d'un pull-over ne devait être facile ni à enlever ni à remettre (57). Passant par là, un rescapé de l'armée angevine l'aperçoit, se précipite sur lui et le transperce de son épée. La victoire change aussitôt de camp mais pas de manière si nette que le prétend Raoul Glaber pour qui, ensuite, aucun Breton n'osa plus s'opposer à Foulques. Pour Richer, ce dernier reprit courage et regagna Nantes où les défenseurs du château capitulèrent. Le chanoine de Nantes se contente d'indiquer qu'il « s'en retourna à petit de triumphe » car il avait été blessé comme presque tous ses gens.

Il est certain que la bataille de Conquereuil fut très meurtrière : deux ans plus tard, Foulques céda à la cathédrale d'Angers les droits qu'il percevait sur le cloître de Saint-Maurille « en pénitence du si grand massacre de chrétiens qui avait eu lieu dans la plaine de Conquereuil » (58). Nous avons d'autre part un chiffre qui, pour une fois, est plausible. Le petit-fils de Foulques Nerra, Foulques le Réchin, dans le fragment qui subsiste de la chronique dont il fut l'auteur, indique que, outre Conan, mille cavaliers bretons auraient péri (59). Il faut toujours se méfier des chiffres fournis par les auteurs de cette époque, aussi bien de ceux qui sont trop ronds que de ceux qui sont trop précis. Celui-là cadre assez bien avec ce que l'on peut conjecturer des effectifs qui étaient alors alignés : Foulques Nerra pouvait disposer de deux à trois mille cavaliers, plus le double de fantassins (60) ; à Conquereuil, il avait en plus des mercenaires, des Nantais et des Poitevins. Les troupes de Conan pouvaient être inférieures en nombre, d'où le souci de se protéger par un fossé mais la disproportion n'était pas telle qu'elle l'eût détourné de se mettre en campagne. Dans ces conditions, la perte à Conquereuil de près de la moitié de ses effectifs contribue à expliquer le retentissement de cette bataille.

Coûteuse en hommes, la « victoire » de Foulques Nerra ne fut guère fructueuse politiquement. Il ne put même pas conserver le contrôle direct

(57) Dès le milieu du IX^e siècle, on voit l'abbé de Redon donner vingt sous à un individu pour qu'il s'achète un cheval et une cuirasse (*lorica*), cf. DOM MORICE, t. I, col. 238.

(58) *Pro pœnitentia de tam magna strage christianorum quae acta est in planicie Conquereth*, *Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers*, éd. Ch. Urseau, Angers, 1908, n° 27 ; la date a été établie par O. GUILLOT, *Le comte d'Anjou*, op. cit., t. II, p. 26.

(59) P. MARCHEGAY et A. SALMON, *Chroniques d'Anjou*, op. cit., p. 377 ou L. HALPHEN et R. POUPARDIN, *Chroniques*, op. cit., p. 234.

(60) B.S. BACHRACH, « Angevin campaign forces in the reign of Fulk Nerra, count of the Angevins (987-1040) », *Francia*, t. 16, 1989, p. 67-84.

de Nantes qu'il dut confier au vicomte de Thouars Aimery III qui, pendant un an s'intitula « comte de la cité de Nantes » au titre de la garde qu'il exerçait sur le tout jeune comte Judicaël. Or c'était un fidèle du comte de Poitou et, comme l'a remarqué O. Guillot, l'expansion angevine vers le Nantais ne pouvait se faire que sous son égide (61). D'ailleurs, Foulques Nerra ne put durablement maintenir son emprise sur la région nantaise ; le fils de Conan, Geoffroy — le neveu de Foulques — pouvait toujours compter sur l'appui d'Eudes de Chartres. Toujours d'après Richer, vers 994-995, Eudes reprit la lutte pour contrer dans ses ambitions sur la Bretagne le comte d'Anjou ; ce dernier était soutenu par Hugues Capet alors qu'Eudes avait l'aide des Normands (Geoffroy avait épousé ou allait épouser Havoise, fille du duc Richard 1^{er}) et des Poitevins (Guillaume IV avait épousé la sœur d'Eudes). Foulques préféra faire la paix. Il aurait alors offert à Eudes — le propos de Richer paraît ici invraisemblable — non seulement de payer un poids de 100 livres d'argent en compensation de la mort de Conan mais encore de livrer son propre fils pour qu'il assure le service du vassal tué. Eudes exigea en plus que Foulques évacue Nantes dont il s'était emparé en 992 pour l'essentiel par trahison. L'affaire traîna jusqu'à la mort d'Eudes en mars 996 (62) mais Geoffroy avait eu le temps de faire reconnaître sa suprématie par Judicaël devenu majeur, qui périt bientôt assassiné lui aussi (63). L'intégration du Nantais dans la principauté bretonne allait ensuite se faire lentement (64). Il revint, ironie de l'histoire, à un Angevin de la parachever quand Geoffroy Plantagenêt, comte de Nantes par la grâce de son père, unit définitivement ce comté au duché quand il devint duc en 1181.

La présente étude a permis de clarifier quelque peu la situation en Bretagne lors de la décennie qui a précédé l'an mil. Elle a, en particulier, mis en valeur les liens qui existaient entre Conan 1^{er} et le Vannetais, sans toutefois pouvoir résoudre le problème de l'origine du lignage ducal et de ses rapports éventuels avec la maison royale bretonne. Ces liens contribuent à expliquer pourquoi, à partir du milieu du X^e siècle, le comté de Rennes qui, passé aux mains des Béranger, aurait pu continuer à vivre dans le cadre de l'ancienne Neustrie, a basculé à nouveau et définitivement du côté de la Bretagne pendant que ses comtes se sont efforcés d'y arrimer également le Nantais. Dans le domaine militaire elle a attiré l'attention sur le fait que le combat à cheval, lance couchée, caractéristique de la guerre chevaleresque, pouvait être plus ancien qu'on ne le croyait jusqu'alors.

(61) O. GUILLOT, *Le comte d'Anjou, op. cit.*, p. 41-42.

(62) RICHER, t. II, p. 295-300.

(63) *Chronique de Nantes*, p. 133-135.

(64) A. CHÉDEVILLE, « Nantes, d'Alain Barbetorte à Pierre Mauclerc », dans *Du sentiment de l'histoire dans une ville d'eau : Nantes*, Nantes, 1991, p. 11-28.

Plus généralement, la chance que nous avons de disposer pour la bataille de Conquereuil de trois sources qui ne sont pas laconiques, conduit à montrer la difficulté, sinon l'impossibilité, de retracer avec certitude ou même, plus modestement, de façon vraisemblable, le déroulement des faits. Ces auteurs n'ont pas la même conception que nous des événements. La réalité du chiffre ou du fait leur importe peu. Le chroniqueur ne les rapporte qu'en fonction de préoccupations morales ou symboliques, parfois teintées du souci du pittoresque ou de la réminiscence sans que l'on sache s'il rapporte des témoignages — et quels témoignages ? — ou s'il fait œuvre d'imagination. Même le fait que deux sources indépendantes se recourent n'est pas un argument décisif : tel est le cas lorsque Richer et Raoul Glaber attribuent aux Bretons, qu'ils n'aiment guère, un stratagème déloyal. Les éléments les plus valables sont ceux qui, apparemment, ont été rapportés par l'auteur sans intention délibérée : n'étaient les problèmes de tradition de sources, l'épisode des lances diminuées de moitié évoqué par la Chronique de Nantes serait sans doute l'un des plus crédibles. L'historien a bien du mal à faire son choix : aucune source n'est à rejeter complètement, aucune n'est totalement digne de confiance. La logique ni même le bon sens ne sont des critères d'appréciation suffisants. Aussi vaut-il mieux souvent avouer son ignorance sans toutefois renoncer à continuer la recherche...

André CHÉDEVILLE

RÉSUMÉ

Des sources relativement nombreuses et prolixes, encore que de fiabilité incertaine, incitent à retracer la bataille de Conquereuil en 992 et à en décrire le contexte. Cette bataille correspond à l'apogée de l'effort de Conan I^{er}, comte de Rennes, pour établir à son profit le duché de Bretagne et pour y incorporer le comté de Nantes soumis à l'influence angevine. Conan n'a pu réunir les forces nécessaires que parce qu'il disposait du Vannetais ; il n'a pas été possible de déterminer depuis quand. Il n'a pas été possible non plus d'affirmer que l'adoption par les comtes de Rennes de noms utilisés par l'ancien lignage royal breton traduisait de véritables liens familiaux. La bataille elle-même, dont l'issue fut bouleversée par la mort de Conan, est célèbre par un stratagème qu'auraient employé les Bretons ; elle témoigne peut-être pour la première fois de la technique du combat à cheval avec la lance couchée. Elle fut aussi sanglante qu'inutile puisque, à terme, le Nantais revint à la Bretagne.